



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 287 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes de la Municipalité de Colombier

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'entrée du village de Colombier est très dangereuse pour les automobilistes;

CONSIDÉRANT QUE les véhicules ont la possibilité de dépasser en raison de la ligne pointillée, ce qui occasionne des problèmes à ceux qui veulent seulement indiquer qu'ils tournent à gauche pour entrer dans le village;

CONSIDÉRANT QUE les voitures derrière pensent qu'ils clignotent à gauche pour dépasser, ce qui n'est pas le cas. Lorsqu'un automobiliste met son clignotant à gauche, certains véhicules, qui ne veulent pas attendre qu'ils tournent, dépassent par la droite sur le terrain de sable;

CONSIDÉRANT QU'il est maintenant rendu effrayant de rentrer à Colombier;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens sont rendus habitués et se déplacent à droite sur le terrain de sable pour attendre que la file d'automobiles soit terminée avant d'entrer. Les touristes ou visiteurs, qui ne sont pas au courant de la dangerosité de l'entrée, se font prendre et risquent les accidents quand ils tentent d'entrer dans le village;

CONSIDÉRANT QUE c'est décourageant d'endurer cette situation, année après année, sans qu'aucuns travaux ne soient réalisés;

CONSIDÉRANT QUE nous ne voulons pas attendre qu'un accident grave survienne ou qu'un automobiliste décède en raison de ce manque de sécurité routière;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, voulons une entrée sécuritaire à Colombier pour le bien de tous les citoyens et des visiteurs qui veulent entrer chez nous.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Martin Ouellet
Député de René-Lévesque

2018-03-13

Date de signature de l'extrait